

ANNEXE 1A

RÉGION 03

RÉSULTATS DES CALCULS DE POSSIBILITÉ POUR LES CONVENTIONS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER
CALCULS RÉALISÉS AVEC SYLVA II

NOM DE LA CvAF	SUPERFICIE FORESTIÈRE TOTALE (HA)			ESSENCE(S) OU GROUPEMENT(S) D'ESSENCES	POSSIBILITÉ FORESTIÈRE (M ³)		AUGMENTATION OU DIMINUTION (%)	EXPLICATIONS DES ÉCARTS MAJEURS ET COMMENTAIRES
	PRÉCÉDENTE	ACTUELLE	ÉCART (%)		CALCUL PRÉCÉDENT	CALCUL 2006		
Sault-au-Cochon (Convention de gestion territoriale de la MRC de la Côte de Beauré)	4 143	4 143	0,0%	SEPM	N/D	1 750	N/A	Aucune donnée disponible pour les calculs précédents
				AUTRES RÉSINEUX	N/D	0	N/A	
				PEU	N/D	100	N/A	
				FEUILLUS DURS	N/D	1 550	N/A	
				TOTAL	3 000	3 400	13,3%	Les nouveaux calculs ont été réalisés selon une méthode différente de celle utilisée lors des calculs précédents.
DUCHESNAY	8 210	8 205	-0,1%	SEPM	3 000	1 600	-50,0%	Cet écart s'explique en majeure partie par une diminution importante (30 %) de la superficie simulée, et ce, principalement suite à un regroupement différents des strates d'aménagement. De plus, le volume en essences résineuses provenant de la récolte prévue des peuplements de feuillus durs est beaucoup plus faible, compte tenu de la diminution prévue de cette récolte avec le calcul de 2006.
				AUTRES RÉSINEUX	200	0		
				PEU	100	0	-100,0%	
				BOP	200	0	-37,9%	Plusieurs hypothèses utilisées dans ce nouveau calcul sont différentes de celles utilisées dans le calcul précédent. Les traitements sylvicoles avec des prélèvements plus faibles, les rotations plus longues entre chacun des prélèvements, les superficies exclues et celles dont la récolte est retardée, autant de raisons qui contribuent à expliquer cette forte baisse de possibilités.
				FEUILLUS DURS	9 300	5 900		
				TOTAL	12 800	7 500	-41,4%	Les stratégies et les hypothèses utilisées dans les nouveaux calculs ont été empruntées à celles utilisées pour les calculs d'un territoire public voisin : l'UAF 031-52. Nous croyons que ce sont les changements apportés aux normes et décisions ministérielles qui expliquent, en majeure partie, cette importante diminution.
Mont Gosford (Municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn)	4 800	4 800	0,0%	SEPM	3 300	5 400	54,3%	La possibilité résineuse (avec l'exclusion temporaire d'un territoire pour la grive de Bicknell jusqu'en 2013) est de 4 200 m³/an (+ 20 %) .
				AUTRES RÉSINEUX	200	0		
				PEU	300	0	-100,0%	
				FEUILLUS DURS	2 700	2 800	3,7%	La possibilité en feuillus durs (avec l'exclusion temporaire d'un territoire pour la grive de Bicknell jusqu'en 2013) est de 2 700 m³/an (0 %) .
				TOTAL	6 500	8 200	26,2%	La possibilité totale (avec l'exclusion temporaire d'un territoire pour la grive de Bicknell jusqu'en 2013) est de 6 900 m³/an , soit une augmentation de 6,2 % par rapport au calcul précédent réalisé avec une méthode par contenance/contenu .
TOTAL	17 153	17 148	0,0%	SEPM	N/A	8 750	N/A	Aucune donnée disponible pour les calculs précédents.
				AUTRES RÉSINEUX	N/A	0	N/A	
				PEU	N/A	100	N/A	
				FEUILLUS DURS	N/A	10 250	N/A	
				TOTAL	22 300	19 100	-14,3%	Les calculs précédents, à l'exception du territoire de Duchesnay, ont été réalisés sur la base d'une superficie multipliée par un rendement moyen à l'hectare, rendant ainsi très difficile l'explication des écarts. Pour Duchesnay, les hypothèses différentes de celles des calculs précédents expliquent les écarts observés.